AIDES

360 Export

Publics concernés

Entreprise

Domaines secondaires

Performance et compétitivité , Filières , Financement , Start-up

La Team France Export Nouvelle-Aquitaine, pilotée par la Région Nouvelle-Aquitaine, et qui regroupe les principaux partenaires de l'export, vous propose un accompagnement sur mesure, le 360 Export. Cet accompagnement vous permet d'accéder à un panier de solutions déployées par les différents partenaires et de bénéficier de leur expertise.

Objectifs

Définir une stratégie de développement à l'international,
Approcher de nouveaux marchés,
S'implanter à l'étranger.

Bénéficiaires

Start-up
TPE
PME
ETI

Montant

L’aide 360 Export est constituée de solutions d’accompagnement de la Team France Export Nouvelle-Aquitaine intégralement ou en partie financées, telles que détaillées dans le guide :

Jusqu’à 50 000 € de subvention directement déduite de vos factures sur les prestations du guide des solutions, pour une période de 2 ans maximum.

Une subvention complémentaire peut être octroyée sur la base d’un dossier spécifique, à compléter après examen de votre projet en comité :

Jusqu’à 50 000 € de subvention sur une assiette de dépenses éligibles pour une période de 2 ans maximum (frais de conseil, frais de participation à des salons, frais de déplacement, frais externes de communication).
Jusqu’à 30 000 € de subvention sur les frais d’indemnité du V.I.E pour une période de 12 à 24 mois maximum.

Critères de sélection

Certaines entreprises **ne peuvent pas** bénéficier du dispositif.

Voici la liste des entreprises exclues :

Sociétés de négoce Entreprises du BTP,
Sociétés d’architecture,
Sociétés de logistique,
Organismes de formation,
Organismes de financement,
Consultants en développement à l’international,
Professions libérales.

Dans les secteurs agricoles et agroalimentaires : exclusion des projets relevant de filières fortement exportatrices à l’échelle régionale.

Dans le secteur vitivinicole :

Les sociétés de commercialisation ou de négoce de vins sont éligibles, si elles commercialisent une majorité de productions régionales (valeur ou volume).
Sont exclues celles dont plus de 50% de l’activité (valeur ou volume) est constituée par un apporteur unique (exploitant ou actionnaire).

Comment faire ma demande ?

Téléchargez le formulaire de candidature pour déposer votre demande d'aide.
Le formulaire rempli doit être envoyé à *international@nouvelle-aquitaine.fr*
Une fois votre éligibilité confirmée, votre référent Team France Export vous accompagnera dans l'accès à ces solutions.